

car avec cette connaissance des besoins et des forces relatives des deux États, l'on ne peut guère comprendre comment la nation belge a pu avoir si peu d'égards pour les intérêts d'un voisin qui lui est si utile, et comment le gouvernement belge a pu à ce point négliger les avis réitérés que celui des Pays-Bas lui a fait parvenir.

Le Journal de Bruxelles, dans un article où il essaie de justifier son gouvernement aux dépens du nôtre, dit que le gouvernement belge est en mesure de faire voir « qu'il était prêt à se contenter de concessions nominales, de faveurs sur le papier, pour justifier le statu quo établi par la loi du 21 juillet. »

En attendant que la preuve de cette assertion soit fournie, ce qui ne sera pas facile à notre avis, nous rappelons au Journal de Bruxelles, la règle « qui prouve trop, ne prouve rien. » En effet, il résulterait du fait, si facile à démontrer, à en croire ce journal, ou que le gouvernement belge aurait trompé la nation dont les intérêts lui sont commis, ou bien qu'il a cherché à induire en erreur le cabinet de La Haye.

Mieux vaut un sage ennemi qu'un imprudent ami.

Sous ce titre le Précurseur d'Amers publie l'article suivant : Une feuille de cette ville, que l'on croit initiée aux secrets d'état, si l'on ajoutait foi à ce qu'elle dit, bien qu'elle ne sache généralement la veille que ce qui n'arrivera pas le lendemain, n'a pas craint de faire intervenir dans la question de nos différends avec la Hollande — des prétentions dont la nature est telle que nous n'y ferons même allusion qu'avec une réserve extrême : elle a été jusqu'à voir, — est-ce avec ou sans lunettes ? nous ne savons, — elle a été jusqu'à dénoncer, dans la pensée qui a inspiré le gouvernement hollandais, une pensée toute politique, une pensée tout hostile à notre nationalité et à nos droits de peuple libre et indépendant. Selon elle, les intérêts positifs des deux peuples seraient sacrifiés à une rancune ou à une ambition royale.

Midas de l'Union, que ne daubez-vous vos oreilles ! Il vous plairait sans doute de râlir sous votre drapeau usé jusqu'à la corde, ceux qui l'ont accepté lorsqu'il s'est agi de créer la nationalité belge, de défendre les droits du peuple belge, comme peuple libre et indépendant ; il vous plairait de ressusciter vos vieilles idées, vos vieux préjugés, mais aujourd'hui ce thème est ridicule. On sait jusqu'où peuvent s'étendre les prétentions des rois et qu'il ne saurait s'agir de porter atteinte à notre nationalité, à nos droits de peuple libre et indépendant. Votre piège, si c'en est un, est si grossier, que les étourneaux les plus niais ne sauraient y être pris ; vos commérages, si ce n'est que cela, comme nous le croyons, ne sont qu'un payé, que vous lancez à la tête de vos amis. Vous les compromettez en les défendant.

L'Observateur belge termine ainsi un article au sujet de l'arrêté du 5 janvier :

« Du reste, ne nous fâchons pas trop, la Hollande s'est tournée à nous appliquer le fameux système tant prôné chez nous et au moyen duquel nous devons amener à nos pieds tous les peuples commerçants du globe ; l'arrêté du 5 janvier est copié sur la fameuse ordonnance de 1844, au moyen de quoi M. Nothomb a voulu forcer la main au cabinet prussien. Puissent les mespres de représailles que la Belgique a prises, mettre fin à une guerre dont le peuple des deux pays paiera les frais ! »

Nouvelles de France.

Paris, 11 janvier.

Un conseil des ministres doit avoir lieu aujourd'hui dans la journée et l'on croit qu'il y sera question de la fameuse loi sur la dotation que le ministre se décide à présenter aux chambres

malgré la réprobation universelle. On dit qu'un célèbre écrivain, dont la verve infatigable a déjà contribué plusieurs fois à faire repousser les demandes de cette nature, est décidé cette fois à garder le silence et que le ministère se croit assez sûr de la majorité pour risquer cette question importante devant la chambre des députés.

Il y a déjà longtemps qu'on en a fait la matière, une chambre élective est toujours plus difficile à aborder que le pouvoir pendant sa première session, et à mesure qu'elle s'éloigne de l'époque des élections elle devient plus difficile. Un nombre de conservateurs se sont déclarés ouvertement il y a quelques années contre la dotation, et l'on espère maintenant les décider à ne point s'opposer à cette mesure. Voilà même, dit-on, le principal motif pour lequel la cour se montre si peu disposée depuis deux ans à dissoudre les chambres. C'est que ce serait éloigner les chances de faire passer cette loi qui est une des idées fixes du règne de Louis-Philippe. (Corresp.)

Dans la séance du 10 janvier 1843 la chambre des pairs a continué la discussion sur le projet d'adresse.

M. le Marquis de Boissy d'Anglas lit un long discours dans lequel il traite successivement les questions du Maroc, du droit de visite, d'Haïti, des relations commerciales, du système colonial de la France, etc.

M. le baron Charles Dupin. Quoique la chambre soit au jour de la discussion, on peut dire, cependant, que ce n'est que d'aujourd'hui que le débat commence. Après les brillants discours qu'on a entendus sur la question universitaire, question sur laquelle l'orateur a cru devoir garder le silence, il éprouve le besoin et demande la permission de rentrer dans la discussion générale. Tant que la situation a été incertaine, il a cru devoir s'abstenir de présenter des observations critiques et de réclamer les améliorations sur lesquelles il n'ait pas été convenable d'insister. Mais aujourd'hui qu'une majorité considérable assure l'existence du cabinet, il renouvellera les vœux qu'il avait cru devoir émettre.

En général la situation est satisfaisante. Mais est-ce à dire qu'il n'y ait rien de mieux à espérer ? Si l'on examine l'état de nos finances, on trouve qu'en 1844 le déficit est de 371 millions, en 1845 de 395, et en 1846 de 421. Certes, il n'y a rien de fort alarmant, mais, dit l'orateur, peut-on dire que c'est une situation de plus en plus satisfaisante ? Il est vrai que, pour lui donner un aspect plus flatteur, on a substitué au mot déficit, mot désagréable à entendre, celui-ci de déficit, l'invention est ingénieuse. A l'avenir, il n'y aura plus de déficit, il y aura simplement des découvertes. Mais les mots, quelque habilement trouvés qu'ils soient, ne changent pas la nature des choses.

L'honorable pair propose l'exemple de l'Angleterre qui a réduit à treize cent soixante quinze millions de francs sa dette qui en 1828, était de deux milliards 400 millions. L'honorable pair demande que le ministre mette à profit sa situation pour introduire les grandes améliorations qui se font et qui viennent de se faire.

M. le baron de Dubouché émet des considérations générales sur la nature de la révolution de juillet qui a été essentiellement démocratique, et blâme le ministère de n'avoir pas posé nettement dans le discours de la couronne, les questions de la politique extérieure et intérieure. Ainsi, pas un mot du différend entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, rien sur les chrétiens d'Orient, sur Madagascar, etc.

L'honorable pair dit qu'il a cru devoir présenter des observations qui seraient funestes, si elles étaient adoptées. La France, a-t-il dit, entend avoir la réalité du gouvernement représentatif. Il demande, en voyant l'importance croissante, le ministère a entendu parler de celle de certains capitalistes, de certains industriels.

La chambre passe ensuite à la discussion des paragraphes. Sur le 1^{er} paragraphe M. le marquis de Boissy prend la parole et se livre sur la réforme à des développements qui provoquent de nombreuses observations de M. le chancelier. Adoption du 1^{er} paragraphe. Le débat s'ouvre sur le 2^e paragraphe.

M. le comte de Montalembert trace le tableau des souffrances des populations chrétiennes du Liban et se plaint de l'inefficacité de notre protection.

M. Guizot, ministre des affaires étrangères, annonce qu'il répondra lundi à l'honorable membre.

M. Lacaze-Laplagne, ministre des finances, annonce aux députés des explications relatives aux questions qui concernent son département.

MM. le duc de Harcourt, et le comte de Montalembert ont déposé aujourd'hui sur le bureau de M. le chancelier le paragraphe additionnel suivant à intercaler entre les paragraphes 7 et 8 du projet d'adresse :

« Vous le savez, sire, la justice est la garantie la plus assurée de la paix, et Votre Majesté n'oubliera pas sans doute que par les nations anciennement alliées à la France, il en est une dont l'existence a été solennellement garantie par les traités. »

Nouvelle d'Espagne.

Madrid, 5 janvier.

La séance de la chambre des députés a offert un grand intérêt. Le général Narvaez, qui a défendu avec énergie les intentions des actes du gouvernement, a déclaré formellement que la reine n'avait pas encore exprimé le désir de contracter mariage et que le ministère n'avait pas cru devoir éveiller ce sentiment dans son cœur. Lorsque le choix de la reine sera fait (et il ne l'est pas encore) les ministres instruiront les cortès et le pays. Il est évident qu'après les déclarations si franches et si explicites, on persiste à faire circuler à la bourse les rumeurs les plus absurdes sur de prétendus projets de mariage dont la fausseté devrait être cependant constatée.

Une autre déclaration du président du conseil, non moins importante, a établi le fait que le Saint-Siège est en relations très amicales avec le gouvernement espagnol. Le chargé d'affaires d'Espagne est accrédité à Rome, comme ministre plénipotentiaire d'Espagne, et la reine a entre les mains des lettres autographes du Saint-Père, qui l'appelle matresse chère fille, mi madre querida hija. Pour que la reconnaissance soit formelle, il ne reste plus qu'à doter le culte et le clergé d'Espagne d'une manière stable.

M. Martínez de la Rosa, ministre des affaires étrangères, présente la défense du gouvernement qui a doté le pays de lois organiques en harmonie avec la constitution, établi le système tribunaire, réformé la loi de la presse, donné de l'impulsion à l'enseignement en publiant le plan des études. Abordant la question du mariage, le ministre s'exprime ainsi :

« Quelques personnes sembleraient croire qu'il conviendrait que les représentants des puissances étrangères fussent présents au mariage de la reine comme si l'Espagne n'était pas libre en cela comme en toute autre chose. En fait de mariage ces représentants ne sont pas nécessaires, c'est une question espagnole, tout espagnole. Quand le moment sera venu, on suivra la ligne tracée par la constitution, comme l'a dit le président du conseil. Je regrette que M. Pacheco soit descendu sur un terrain où il n'a pas l'intention de le suivre. Je lui rappellerai ce que disait le gouvernement lors de la discussion de la réforme constitutionnelle, savoir qu'il n'honorait, ni prudent, ni politique de soumettre à une sorte d'épreuve publique qui devra être le mari de la reine d'Espagne. On nous reproche de pas démentir ce que disent les journaux ; nous ne nous dégraderons pas au point de démentir des calomnies et des faussetés de cette espèce. On nous reproche de nous traiter avec dédain l'Angleterre aujourd'hui, tandis que nous nous soumettons complètement à l'influence de la France. Rien ne nous appuie une pareille supposition, car si cela était il y aurait crime de traïson. Je déclare que pas un acte de notre ministère n'a été dicté par l'influence d'une puissance quelconque. »

Je persiste dans ce que j'ai dit au sujet des relations avec les autres puissances. Notre devise est : bienveillance avec toutes, amitié avec toutes, intimité avec aucune. En ce qui concerne l'Angleterre, il y a eu récemment des relations plus franches, plus satisfaisantes, plus amicales, cette puissance et nous qu'aujourd'hui. Le ministère a reçu à diverses reprises de l'Angleterre des preuves de l'estime qu'elle a pour notre liberté. Chose étrange, les gouvernements étrangers, les ministres espagnols des qualités qui leur sont déniées par les Espagnols, admettent que relativement aux puissances étrangères, le gouvernement espagnol n'a aucune infamie et que la seule faute à lui reprocher, c'est de ne pas être reconnu par diverses puissances. Les membres de l'opposition ont-ils oublié qu'il y a un parti qui a fait tout son possible pour empêcher cette reconnaissance, attendu qu'il conserve des espérances auxquelles il aurait dû renoncer ? Ont-ils oublié qu'il y a un parti révolutionnaire qui conspire et qui chaque jour excite de nouveaux bouleversements, les font croire aux autres nations, que le moment de la tranquillité n'est encore arrivé pour l'Espagne. »

façon la considération que je vous porte, ne vous ont pas rendu quelque peu étranger à ce monde dans lequel votre fortune et votre nom vous appelaient à faire si bonne figure.

— Monsieur, répondit le jeune homme regardant son aplomb au fur et à mesure que le comte parlait, rassurez-vous sur ce point, des amis seurs qui m'ont éloigné de mon père, et qui sans doute avaient pour but de me vendre plus tard à moi comme ils l'ont fait, ont obtenu que pour tirer un bon parti de moi, il fallait me laisser toute ma valeur personnelle, et même l'augmenter encore, s'il était possible, j'ai donc reçu une assez bonne éducation et j'ai été traité par les larons d'enfants à peu près comme l'étaient dans l'Asie Mineure les esclaves dont leurs maîtres faisaient des grammairiens, des médecins et des philosophes, pour les vendre plus cher au marché de Rome.

Monte-Christo sourit avec satisfaction : il n'avait pas tant espéré, à ce qu'il paraît, de M. Andrea Cavalcanti.

— D'ailleurs, reprit le jeune homme, si j'avais eu quelques idées d'éducation ou plutôt d'habitude du monde, on aurait, je suppose, l'indulgence de les excuser, en considération des malheurs qui ont accompagné ma naissance et poursuivi ma jeunesse.

— Eh bien ! dit négligemment Monte-Christo, vous en ferez ce que vous voudrez, comte, car vous êtes le maître, et cela vous regarde ; mais, sur ma parole, au contraire, je ne dirais pas un mot de toutes ces aventures, c'est un roman que votre histoire, et le monde qui adore les romans, se sera entre deux couvertures de papier doré, se délectera étrangement de ce qu'il voit reluis en velin vivant, fussent-ils dorés comme vous pouvez l'être. Voilà la différence que je me permettrais de vous signaler, monsieur le comte, à peine auriez-vous raconté à quelqu'un votre touchante histoire, qu'elle courrait dans le monde complètement dénaturée. Vous ne serez plus un enfant retrouvé, mais un enfant trouvé. Vous serez obligé de vous poser en Antony et le temps de son Antony est un peu passé. Peut-être aurez-vous un succès de curiosité, mais tout le monde n'aime pas à se faire centre d'observation et cible à commentaires. Cela vous fatiguera peut-être.

— Je crois que vous avez raison, monsieur le comte, dit le jeune homme pâlisant malgré lui sous le regard inflexible de Monte-Christo ; c'est un grand inconvénient.

— Oh ! il ne faut pas non plus se l'exagérer, dit Monte-Christo, car, pour éviter une faute, on tomberait alors dans une folie. Non, c'est un simple plan de conduite à arrêter ; et pour un homme intelligent comme vous, ce plan est d'autant plus facile à adopter qu'il est conforme à vos intérêts : il faudra combattre, par des témoignages et par d'honorables amitiés, tout ce que votre passé peut avoir d'obscur.

Andrea perdit visiblement contenance.

— Je m'offrirais bien à vous comme répondant et caution, dit Monte-Christo ; mais c'est chez moi une habitude morale de douter toujours de mes meilleurs amis, et un besoin de chercher à faire douter les autres ; ainsi si jouerais-je là un rôle hors de mon emploi, comme disent les théologiens, et je risquerais de me faire siffler, ce qui est inutile.

— Cependant, monsieur le comte, dit Andrea avec un air de considération de lord Wilmore qui m'a recommandé à vous.

— Qui, certainement, reprit Monte-Christo ; mais lord Wilmore ne m'a pas laissé ignorer, cher monsieur Andrea, que vous aviez eu une jeunesse quelque peu orageuse. Oh ! dit le comte en voyant le mouvement que faisait Andrea, je ne vous demande pas de confession ; d'ailleurs c'est pour que vous n'ayez besoin de personne que l'on a fait venir de Lucques M. le marquis Cavalcanti, votre père. Vous allez le voir, il est un peu rouge, un peu gêné ; mais c'est une question d'uniforme, et quand on aura une depuis l'âge de dix-huit ans il est au service de l'Autriche, tout à son aise. Nous ne sommes pas, en général, exigeants pour les Autrichiens. En somme, c'est un père, fort salubre, très assuré.

— Ah ! vous me rassurez, monsieur ; je l'avais quitté depuis si longtemps, que je n'avais de lui aucun souvenir.

— Et puis, vous savez, une grande fortune fait passer sur bien des choses.

— Mon père est donc réellement riche, monsieur ?

— Millionnaire... cinq cent mille livres de rente ?

— Alors, demanda le jeune homme avec anxiété, je vais me trouver dans une position... agréable ?

— Des plus agréables, mon cher monsieur, il vous fait cinquante mille livres de rente par an pendant tout le temps que vous resterez à Paris.

— Mais j'y resterai toujours, en ce cas ?

— Heu ! qui peut répondre des circonstances, mon cher monsieur ? l'homme propose et Dieu dispose.

Andrea poussa un soupir.

— Mais enfin, dit-il, tout le temps que je resterais à Paris et... qu'aucune circonstance ne me forcera de m'éloigner, cet argent dont vous me parlez tout à l'heure m'est-il assuré ?

— Oh ! parfaitement.

— Par mon père ? demanda Andrea avec inquiétude.

— Oui, mais garanti par lord Wilmore, qui vous a, sur la demande de votre père, ouvert un crédit de cinq mille francs par mois chez M. Danglars, un des plus sûrs banquiers de Paris.

— Et mon père compte rester longtemps à Paris ? demanda Andrea avec

inquiétude.

— Quelques jours seulement, répondit Monte-Christo, son service lui permet pas de s'absenter plus de deux ou trois semaines.

— Oh ! ce cher père ! dit Andrea, visiblement enchanté de ce premier départ.

— Aussi, dit Monte-Christo, fais sans cesse l'accent de ces paroles, adieu ! ne veux pas retarder un instant l'heure de votre renouveau. Etes-vous préparé à embrasser ce digne M. Cavalcanti ?

— Vous n'en doutez pas, je l'espère ?

— Eh bien ! entrez donc dans ce salon, mon jeune ami, et vous trouverez votre père qui vous attend.

Andrea fit un profond salut au comte et entra dans le salon. Le comte le suivit des yeux, et l'ayant vu disparaître, poussa un profond soupir, et se dit : quel legs en s'écartant du cadre, laissant par interstice habilement ménagé, pénétrer la vie dans le salon. Andrea ferma la porte derrière lui et s'avança vers le major, qui se désolait qu'il entendit le bruit des pas qui s'approchaient.

— Ah ! monsieur et cher père, dit Andrea à haute voix et de manière ce que le comte entendit à travers la porte fermée, ce bien vous ?

— Bonjour, mon cher fils, dit gravement le major.

— Après tant d'années de séparation, dit Andrea en continuant de gâter du côté de la porte, quel bonheur de nous revoir !

— En effet, la séparation a été longue.

— Ne nous embrassons-nous pas, monsieur ? reprit Andrea.

— Comme vous voudrez, mon fils, dit le major.

Et les deux hommes s'embrassèrent comme on s'embrasse au Palais-National, c'est-à-dire en se passant la tête par-dessus l'épaule.

— Ainsi donc nous voici réunis ? dit Andrea.

— Nous voici réunis, reprit le major.

— Pour ne plus nous séparer ?

— Si fait, je crois, mon cher fils, que vous regardez maintenant la France comme une seconde patrie ?

— Le fait est, dit le jeune homme, que je serais désespéré de quitter la France.

— Et moi, vous comprenez, je ne saurais être hors de Lucques. Je tournerai donc en Italie aussitôt que je pourrai.

— Mais avant de partir, très-cher père, vous me remettrez sans doute les papiers à l'aide desquels il me sera facile de constater le sang dont je suis ?

— Sans aucun doute, car je viens exprès pour cela, et j'ai eu trop de peine à vous rencontrer, afin de vous les remettre, pour que vous ne veniez encore à nous chercher ; cela prendrait la dernière partie de ma vie.

— Et ces papiers ?

M. Martinez de la Rosa passant à la question des négociations avec la cour de Rome, s'exprime ainsi :
« Les négociations ne sont pas encore arrivées à leur terme. Je fais remarquer que les autres puissances traitent à l'égal, mais vis-à-vis de la cour pontificale il y a une sorte d'infériorité. De pareilles questions touchent au ciel et à la terre; du temps de Philippe V et de Ferdinand VI nous avions des hommes capables et illustres; nos monarchies étaient reconnues par le Saint-Siège; et cependant il a fallu bien des années et des circonstances heureuses pour arriver à un concordat. M. Fernandez de la Hoz prétend que je lui ai annoncé dans la session dernière, que le concordat serait bientôt signé; je tiens le discours prononcé par moi le 31 mars, et je n'ai pas dit un mot du concordat; j'ai dit seulement que l'on poserait des bases et que pour le concordat, ce serait une affaire très-longue. Dans la session dernière, M. Pinedo a dit que si je donnais l'assurance que les négociations se termineraient bientôt, il voterait pour le projet de dévolution des biens au clergé; qu'il attaquerait et il refuse son vote favorable en disant que je n'avais pu lui donner les explications qu'il demandait. Il est certain que j'ai eu quelque espérance, mais je n'ai point parlé de concordat. Quand les négociations seront terminées, on verra que le gouvernement a su concilier, sans empressement, l'honneur de la nation, les prérogatives de la couronne et les intérêts créés. Ce que les ministres disent ici, ils l'ont dit à Rome. Y a-t-il un fait qui le démente ?

Je prie les membres de l'opposition de répondre à cette question : Pourquoi les négociations avec Rome ne sont-elles pas terminées? Si l'on suppose le gouvernement si docile, si soumis, pourquoi donc n'a-t-il pas déjà présenté le concordat? Le gouvernement le désire avec anxiété, mais en même temps il veut maintenir les prérogatives de la couronne et les intérêts nouvellement créés. Les ministres actuels ont fait tout ce qu'il pouvait faire pour terminer de la manière la plus satisfaisante la négociation avec Rome, s'il n'a pas atteint le but qu'il se proposait, ce n'est pas sa faute; cela tient à la nature même de l'affaire. Depuis la mort de l'évêque de Malines, il n'était personne qui donnât des soins spirituels à plus de quatre millions d'habitants.

La même chose est arrivée après la mort de l'évêque de la Havane. Grâce aux efforts du gouvernement et à sa politique, l'Espagne a obtenu du pape comme des fidèles la délivrance de bulles pour ces prélats, en vertu de la nomination ou représentation faite par la couronne. Je me réserve de prendre la parole dans la discussion par article, mais quant à présent, je crois avoir prouvé à la chambre que le gouvernement n'a manqué ni à son devoir ni à ses promesses, que les négociations avec Rome, si elles n'ont pas eu une issue aussi heureuse qu'on le désirait, ont été du moins suivies comme elles devaient l'être. Les cortès et la nation entière peuvent être tranquilles sur la solution de cette affaire.

Les discours du général Narvez et M. Martinez de la Rosa ont produit grand effet sur la chambre, ce qui est prouvé par le vote à la fin de la séance: il a été question, un instant, de retirer la rédaction particulière de M. Seijas, et le triomphe du ministère à la fin de la séance a été très-éclatant. La rédaction particulière de M. Seijas a été rejetée à la majorité de 17 voix contre 33.

LES VIEUX LES.
On écrit de Stuttgart, 8 janvier :
S. M. le roi, bien que souvent tourmenté de la toux, a eu, au somnifère assez bon la nuit dernière. La fièvre allant toujours en diminuant, une sensation de faiblesse et d'épuisement, naturel à son âge.

On écrit de Stuttgart, 8 janvier :
S. M. le roi, bien que souvent tourmenté de la toux, a eu, au somnifère assez bon la nuit dernière. La fièvre allant toujours en diminuant, une sensation de faiblesse et d'épuisement, naturel à son âge.

On écrit de Stuttgart, 8 janvier :
S. M. le roi, bien que souvent tourmenté de la toux, a eu, au somnifère assez bon la nuit dernière. La fièvre allant toujours en diminuant, une sensation de faiblesse et d'épuisement, naturel à son âge.

On écrit de Stuttgart, 8 janvier :
S. M. le roi, bien que souvent tourmenté de la toux, a eu, au somnifère assez bon la nuit dernière. La fièvre allant toujours en diminuant, une sensation de faiblesse et d'épuisement, naturel à son âge.

On écrit de Stuttgart, 8 janvier :
S. M. le roi, bien que souvent tourmenté de la toux, a eu, au somnifère assez bon la nuit dernière. La fièvre allant toujours en diminuant, une sensation de faiblesse et d'épuisement, naturel à son âge.

On écrit de Stuttgart, 8 janvier :
S. M. le roi, bien que souvent tourmenté de la toux, a eu, au somnifère assez bon la nuit dernière. La fièvre allant toujours en diminuant, une sensation de faiblesse et d'épuisement, naturel à son âge.

On écrit de Stuttgart, 8 janvier :
S. M. le roi, bien que souvent tourmenté de la toux, a eu, au somnifère assez bon la nuit dernière. La fièvre allant toujours en diminuant, une sensation de faiblesse et d'épuisement, naturel à son âge.

On écrit de Stuttgart, 8 janvier :
S. M. le roi, bien que souvent tourmenté de la toux, a eu, au somnifère assez bon la nuit dernière. La fièvre allant toujours en diminuant, une sensation de faiblesse et d'épuisement, naturel à son âge.

On écrit de Stuttgart, 8 janvier :
S. M. le roi, bien que souvent tourmenté de la toux, a eu, au somnifère assez bon la nuit dernière. La fièvre allant toujours en diminuant, une sensation de faiblesse et d'épuisement, naturel à son âge.

On écrit de Stuttgart, 8 janvier :
S. M. le roi, bien que souvent tourmenté de la toux, a eu, au somnifère assez bon la nuit dernière. La fièvre allant toujours en diminuant, une sensation de faiblesse et d'épuisement, naturel à son âge.

On écrit de Stuttgart, 8 janvier :
S. M. le roi, bien que souvent tourmenté de la toux, a eu, au somnifère assez bon la nuit dernière. La fièvre allant toujours en diminuant, une sensation de faiblesse et d'épuisement, naturel à son âge.

On écrit de Stuttgart, 8 janvier :
S. M. le roi, bien que souvent tourmenté de la toux, a eu, au somnifère assez bon la nuit dernière. La fièvre allant toujours en diminuant, une sensation de faiblesse et d'épuisement, naturel à son âge.

On écrit de Stuttgart, 8 janvier :
S. M. le roi, bien que souvent tourmenté de la toux, a eu, au somnifère assez bon la nuit dernière. La fièvre allant toujours en diminuant, une sensation de faiblesse et d'épuisement, naturel à son âge.

On écrit de Stuttgart, 8 janvier :
S. M. le roi, bien que souvent tourmenté de la toux, a eu, au somnifère assez bon la nuit dernière. La fièvre allant toujours en diminuant, une sensation de faiblesse et d'épuisement, naturel à son âge.

compatriotes, car le ministre devait apporter la réponse aux supplications adressées à S. M. par de nombreuses familles russes vivant en exil, pour avoir changé de religion, et qui réclamaient leurs biens confisqués. Parmi les suppliants on comptait aussi des Polonais; lorsque l'empereur fit ses adieux au pape, celui-ci tâcha de lui inspirer de la sympathie pour leur cause.

Depuis hier on sait quelque chose de la réponse impériale; elle est conforme dans le détail aux représentations du pape et de plusieurs cardinaux en faveur de tel ou tel Russe ou Polonais qui n'a plus de patrie, mais elle répond comme inopportune la réhabilitation des bénéficiaires de l'ancienne église nationale polonaise; et de son hospice, devenu propriété russe, en faveur d'un petit nombre de prêtres catholiques de Pologne qui font leurs études chez nous.

Au Mexique, le mouvement qui faisait pressentir les dernières nouvelles a éclaté: Paredes, à la tête de 8,000 hommes, avait quitté St-Louis pour marcher sur la capitale et devait être rejoint par Bustamente. On assurait, d'autre part, que le congrès, pour conjurer le danger pressant, avait annulé le décret de bannissement rendu contre Santa-Anna, et se disposait à rappeler de la Havane l'ex-dictateur, afin de l'opposer à Paredes et à Bustamente.

M. Sidel, plénipotentiaire des Etats-Unis, était arrivé à la Vera-Cruz le 28 novembre, à bord d'une corvette américaine, et s'était mis sur-le-champ en route pour Mexico. Il paraît que le principal prétexte que Paredes met en avant pour justifier sa révolte de bonifiers, se rattache à cette mission de M. Sidel. Paredes et ses partisans déclarent ne pas vouloir souffrir que le Mexique s'abaisse devant les Etats-Unis sans avoir tenté le sort des armes.

Nous trouvons dans les journaux mexicains des détails sur les mouvements révolutionnaires qui menacent l'existence du gouvernement du Mexique. Ces détails confirment ce que nous indiquions hier de l'insurrection des troupes du général Paredes et de la marche de celui-ci sur Mexico, pour renverser le président Herrera et ses ministres qu'il accuse d'avoir démembré le territoire national, en traitant avec les Etats-Unis pour l'annexion du Texas.

Voici, d'après *El Siglo XIX*, quel serait le plan des insurgés:

Plan révolutionnaire.

Art. 1er. A partir de ce jour, et par la volonté de la nation, la législature et le pouvoir exécutif cessent leurs fonctions.

Art. 2. Le suprême pouvoir exécutif de la nation est temporairement confié à trois personnes qui sont invitées à former la junte; ce sont don Nicolas Bravo, don Juan N. Almonte et don Mariano Paredes. En cas de refus de ces personnes, on nommera don José Maria Jauregui, don Gabriel Velazquez et don Cosme Furlong. Si ces personnes déclinent aussi leur mandat, le général en chef, qui sera placé à la tête de la junte, sera provisoirement investi de toutes les fonctions politiques.

Art. 3. Le gouvernement sera tenu de convoquer dans l'espace d'un mois une assemblée nationale, chargée d'établir la république sur de nouvelles bases.

Art. 4. La dite assemblée nationale se réunira dans la capitale cinq mois après la convocation, ou plus tôt, si c'est possible.

Art. 5. La même assemblée souveraine devra composer un code de loi fondamentale dans l'espace de six mois.

Art. 6. Le gouvernement aura plein pouvoir pour faire la guerre avec l'Espagne et l'activité convenable aux usurpateurs du Texas et pour maintenir l'intégrité de l'état.

Art. 7. Le gouvernement devra rendre compte immédiatement à l'administration, qui à partir de ce jour, a cessé d'exister, de ses trahisons dans l'Etat du Texas, et dans les négociations qu'elle a ouvertes avec les Etats-Unis.

Art. 8. Le gouvernement devra commencer, à dater de ce jour, la nouvelle constitution, et les fonctions politiques, pourvu qu'il soit nommé par la nation.

Art. 9. Les droits et privilèges du clergé et de l'armée sont garantis, conformément à la justice et à la raison, et pour le bien général du pays.

Art. 10. Le gouvernement répondra de ses actes devant le prochain congrès constitutionnel.

Art. 11. Le conseil actuel du gouvernement est maintenu jusqu'à la promulgation de la nouvelle constitution.

Art. 12. Le conseil actuel du gouvernement est maintenu jusqu'à la promulgation de la nouvelle constitution.

— Et moi de fils respectueux.

— Puisqu'ils désirent que vous descendiez de moi.

— Qui ?

— Dame, je n'en sais rien, ceux qui vous ont écrit, n'avez-vous pas reçu une lettre ?

— Si fait.

— De qui ?

— D'un certain abbé Busoni.

— Que vous ne connaissez pas ?

— Que je n'ai jamais vu.

— Que vous disiez cette lettre ?

— Vous ne me l'avez pas montrée ?

— Non, mais elle est si intéressante, que j'ai voulu la garder à moi.

— Alors lisez.

— Et le major passa une lettre à un jeune homme.

— Vous êtes pauvre, une vieille femme malheureuse vous attend. Voulez-vous devenir singe riche, du moins indépendant ?

— Partez pour Paris à l'instant même, et allez réclamer à M. le comte de Monte-Christo, avenue des Champs-Élysées n. 20, le fils qui vous a été enlevé à l'âge de cinq ans.

La Gazette de Bienne donne les détails suivants sur les causes qui ont amené la dissolution des états du duché de Saxe-Cobourg-Gotha. Le gouvernement déniait aux états le droit d'introduire des amendements dans les projets de loi présentés par lui. Des discussions assez vives ayant eu lieu à ce sujet, un membre de l'assemblée a fait une motion pour déclarer que le ministère n'avait pas la confiance des états. Mais au jour fixé pour la discussion de cette motion, le ministre de l'intérieur a lu à l'assemblée un décret de dissolution. On ne sait pas ce qui résultera de ce conflit, mais il est probable que les mêmes députés reviendront à la session qui doit s'ouvrir dans le courant de février.

Le grand-duc Constantin est arrivé à Palerme le 25 décembre à bord du vaisseau russe l'Ingermanland.

On écrit de Berlin, 4 janvier :

La veille de Noël, au coup de minuit, toutes les maisons de tolérance privilégiées ont été supprimées. Il était enjoint par les autorités aux propriétaires de ces lieux infâmes de relâcher les créatures entretenues dans une sorte d'esclavage pour s'avilir et de leur remettre leur dette à tout jamais. Il est étonnant, bien qu'on n'en sache rien, que les propriétaires susdits recevront une indemnité pour cela. Les femmes proscriètes sont transportées aux frais de l'administration postale dans leurs pays respectifs, pendant que des places de servantes sont assignées soit par la police, soit par l'entremise de sociétés spéciales, à celles d'ici qui montrent du repentir; d'autres appartenant à cette ville seront envoyées dans la maison de correction, et d'autres encore placées, quoiqu'libres, sous la surveillance de la police.

LE GÉNÉRAL JACKSON.

(BATAILLE D'ORLÉANS.)

(Suite. — Voir notre numéro du 25 décembre.)

La confiance qu'on avait en général Jackson, ne reposait pas seulement dans la force de la position qu'il avait habilement choisie. Il savait l'avantage que donne, à la guerre, tout ce qui excite l'enthousiasme du soldat, tout ce qui exalte son dévouement jusqu'au fanatisme. L'armée entière éprouvait l'horreur qu'inspire l'impulsion étrangère, avec son cortège accoutumé, le pillage, l'insulte, l'arrogance des vainqueurs. Il n'était pas un seul de nos soldats, citoyens à qui l'histoire contemporaine n'eût appris la férocité brutale des mercenaires, qui, pendant trois jours, avaient assailli St-Sébastien, ville habitée par des Espagnols, dont ils se disaient les alliés, sous les yeux mêmes de leur chef, impuissant à mettre un frein à leur sanguinaire indiscipline. La justice aussi de la cause qu'elles défendaient, donnait à nos troupes ce pressentiment qui est souvent le gage le plus certain de la victoire.

Dans une soirée joyeuse, peu nombreuse, où chaque soldat avait les déserteurs et les interrogés, en les conduisant au quartier général, rien ne pouvait être caché à ces soldats intelligents. D'ailleurs, le général Jackson avait toujours en pour eux, de préférence, les braves qu'il commandait, contre l'impulsion. En parcourant la ligne, dans la nuit du 7 au 8 janvier, il annonça doucement, grondeur qui se formaient autour de lui, la bataille pour le lendemain. Il recommanda à tous les chefs de pièce, d'ouvrir leurs yeux, les colonnes ennemies, desquelles on voyait braver les plaines, de bien observer l'effet du boulet, et de la mitraille, pour ne pas tirer inutilement; de ne songer qu'à leurs canons, et de laisser à l'infanterie le soin d'empêcher que l'ennemi n'arrivât sur leurs plates-formes.

L'après-midi, avec joie, qu'elle était à la veille d'une bataille; Assurés d'un résultat glorieux pour nos armes, et certains de ne pas être inquiétés, pendant la nuit, le général Jackson craignait trop l'esprit de désertion des régiments irlandais, pour s'assurer, dans une attaque nocturne, nos soldats, qu'ils n'avaient pas de manière à se procurer, chacun à son tour, quelques-uns de nos canons, pour se préparer aux fatigues de la bataille du lendemain.

Ainsi que je l'ai déjà dit, dès le 6 janvier, l'armée anglaise avait achevé le canal de communication entre la mer et le fleuve. Mais plusieurs de nos accidents, eurent lieu, que la fortune sem-

— Et que vous ne connaissez pas plus que je ne connais l'abbé Busoni ?

— Si fait, moi je suis plus avancé que vous.

— Vous l'avez vu ?

— Oui, une fois.

— Oh cela ?

— Ah ! justement voici ce que je ne puis pas vous dire, vous seriez aussi devant moi, et c'est inutile.

— Et cette lettre, vous disiez ?

— Lisez.

— Vous n'êtes pauvre que par un esprit misérable, voulez-vous avoir un nom, être libre, être riche ?

— Parbleu ! le jeune homme, en se balançant sur ses talons, comme si une pareille question se faisait.

« Prenez la chaise de poste que vous trouvez tout attelée en sortant de Nice par la porte de Gènes. Passez par Lunas, Chambéry, et Pont-de-Beauregard. Présentez-vous chez M. le comte de Monte-Christo, avenue des Champs-Élysées, le 26 mai, à sept heures du soir, et demandez-moi de vous.

« Vous êtes fils du marquis Bartolomeo Cavalcanti et de la comtesse Leonora Corsinari, ainsi que le constatent les papiers qui vous ont été remis par le marquis et qui vous permettront de vous présenter comme tel dans le monde parisien.

« Quant à votre rang, un revenu de cinquante mille livres par an vous mettra à même de le soutenir.

« Ci-joint un bon de cinq mille livres, payable par M. Farca, banquier à Nice, et une lettre d'introduction par le comte de Monte-Christo, chargé par moi, de pourvoir à vos besoins.

— Hum ! fit le major, c'est fort beau.

— N'est-ce pas ?

— Vous avez vu le comte ?

— Je le quitte.

— Et il a ratifié ?

— Tout.

— Y comprenez-vous quelque chose ?

— Il y a une dupes dans tout cela.

— En tout cas, ce n'est ni vous ni moi ?

— Non, certainement.

— Eh bien alors !

» SINGES LE MARIN.

